

## Programme de formation 3DEXPERIENCE SOLIDWORKS TOLERIE

Version 2023

**Durée :** 4 demi-journées soit 14 heures

**Lieu :** Distanciel

**Moyens d'évaluation :** Evaluation des acquis tout au long de la formation via exercices pratiques sur le logiciel.

**Moyens pédagogiques :** Alternance entre apport théorique et mise en pratique, tours de tables réguliers.

**Encadrement de la formation :** Formateurs et programmes certifiés par SOLIDWORKS

**Responsable pédagogique :** Pierre-Marc Allain

**Référence :** 3DX\_SW\_TOL

### Objectifs

- Maîtriser la conception de pièces de tôlerie
- Produire des mises à plat
- Comprendre le calcul de dépliés

### Tarif

1440 € HT par société

### Prérequis

Connaissance de l'environnement Windows

CSWA ou avoir suivi une formation de base (SW ESSENTIEL) ou 6 mois de pratique sur SW minimum.

**Nombre de stagiaires :** 1 à 6 max

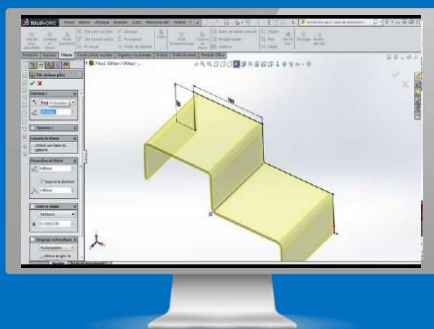
Lors de cette formation, vous serez initié à la philosophie et aux fonctionnalités du module tôlerie de SOLIDWORKS. Vous apprendrez ainsi à concevoir des pièces de tôlerie pliées selon différentes méthodes et à produire les documents de production s'y référant.

### Public visé :

Designer, technicien ou ingénieur en bureau d'études, bureau des méthodes ou production ayant suivi la formation SOLIDWORKS ESSENTIEL ou ayant minimum 6 mois d'expérience sur la solution ou certifié CSWA.

### Contenu détaillé

1. Tôlerie sur base pliée
2. Conversion de pièce en tôlerie
3. Pièces de tôlerie à corps multiples
4. Outils de forme et goussets
5. Fonctions avancées de tôlerie



**Modalités d'inscription :**

Merci de nous contacter 10 jours minimum avant la date de début de formation souhaitée via [formation@xdinnovation.eu](mailto:formation@xdinnovation.eu). Afin d'analyser vos besoins, l'un de nos ingénieurs vous contactera par téléphone pour vous fournir une prestation adaptée à vos connaissances et à vos objectifs.

En cas de subrogation, de paiement, un accord du financeur doit nous être parvenu avant le début de la formation.

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :**

La loi du 5 septembre 2018 pour la « liberté de choisir son avenir professionnel » a pour objectif de faciliter l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap. Notre organisme tente de donner à tous les mêmes chances d'accéder ou de maintenir l'emploi et la formation. Nous pouvons adapter certaines modalités de formation, pour cela, nous étudierons ensemble vos besoins.

Pour toutes questions, merci de contacter notre référent handicap Pierre-Marc Allain : [pmallain@xdinnovation.eu](mailto:pmallain@xdinnovation.eu)